



Communiqué de presse

Paris, le 10 janvier 2024

Performance énergétique du logement et consommation d'énergie : les enseignements des données bancaires

Alors que l'amélioration énergétique des bâtiments présente d'importantes opportunités d'économie d'énergie et de décarbonation, le diagnostic de performance énergétique des logements (DPE) est devenu un outil clé de l'orientation des politiques publiques énergétiques et climatiques. C'est en effet sur la base de la gradation de consommation énergétique par les étiquettes de DPE (de A à G) que sont projetées les réductions d'émissions de CO₂ espérées par des opérations de rénovation. Il s'agit cependant de consommation d'énergie théorique, qui peut différer de la consommation réelle du fait des ajustements de comportements. Que sait-on de l'ampleur de cet écart ?

Grâce à l'apport des données bancaires anonymisées de 178 110 ménages clients¹, **Jeanne Astier et Ariane Salem du CAE, Gabrielle Fack de Paris Dauphine et du CAE, Julien Fournel et Flavie Maisonneuve de Euro-information, filiale technologique de Crédit Mutuel Alliance Fédérale** présentent, dans ce premier *Focus CAE/Crédit Mutuel Alliance Fédérale*, un éclairage inédit sur le sujet.

Mis en place en 2006, le DPE estime la consommation énergétique primaire et les émissions de CO₂ d'un logement selon un mode de calcul, révisé en 2021, qui prend en compte ses caractéristiques physiques et climatiques. Le logement se voit ainsi attribuer une classe d'efficacité énergétique et climatique allant de A (la plus efficace) à G (la moins efficace). La consommation énergétique « théorique » prédite par le DPE est la mesure centrale pour estimer la décarbonation attendue d'une rénovation énergétique, d'où l'importance qu'il soit correctement établi, faute de quoi il risquerait de distordre toutes les politiques qui l'instrumentent. Or, la consommation théorique calculée par le DPE peut différer de la consommation réelle pour des raisons qui relèvent de l'ajustement comportemental des consommateurs – l'effet rebond – ou d'un manque éventuel de fiabilité du modèle sous-jacent au DPE.

Pour apprécier l'ampleur de cet écart, il faut pouvoir disposer de données liant étiquette DPE des logements et consommation d'énergie, et contrôler ces informations pour un ensemble de caractéristiques du logement et du ménage qui l'occupe, qui peuvent affecter cette consommation. C'est l'objet de ce *Focus* qui documente cet écart de manière tout à fait inédite, en s'appuyant sur la grande richesse des données bancaires anonymes des clients particuliers de Crédit Mutuel Alliance

¹ Exploitation réalisée au sein des structures informatiques sécurisées et hébergées en France de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Seules des données agrégées ont été mises à disposition du CAE.

Fédérale, en les appariant à la base de données publique sur les DPE. Il répond à plusieurs interrogations : Les ménages dévient-ils de leur consommation théorique et adaptent-ils leur consommation en fonction du confort énergétique de leur logement ? Les économies d'énergie liées à la performance se traduisent-elles dans leur dépense ?

Si l'on observe bien une relation croissante entre dépense, consommation énergétique et classe de performance, elle est beaucoup moins forte que celle prédite par le DPE et s'estompe pour les plus grands logements. **Globalement, la différence de consommation d'énergie au m² entre un logement classé AB et un logement classé G est six fois plus faible que celle prédite par le DPE.**

Les effets comportementaux des ménages jouent une part prépondérante pour expliquer l'écart entre consommation prédite par le DPE et consommation réelle, mais ne l'expliquent pas entièrement, ce qui laisse penser que le modèle actuel du DPE est un prédicteur encore perfectible de la consommation théorique. En termes de politiques publiques, ces résultats conduisent à chercher des pistes d'amélioration du modèle du DPE et à encourager les efforts de sobriété énergétique parallèlement à la rénovation énergétique des logements car les ajustements comportementaux des ménages peuvent conduire à limiter les gains espérés de réduction des émissions de CO₂.

Retrouvez les publications du CAE sur www.cae-eco.fr

À propos du Conseil d'analyse économique

Placé auprès de la Première ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus, et réalise en toute indépendance ses travaux qu'il rend publics. Les opinions exprimées dans les publications du CAE sont celles de leurs auteurs et n'engagent ni le Conseil, ni le Président délégué, ni, bien entendu, la Première ministre.

Contact presse : Hélène Spoladore 01 42 75 77 47 – 07 88 87 55 44

helene.spoladore@pm.gouv.fr - helene.spoladore@cae-eco.fr

Suivez [@CAEinfo](#) sur X et [@cae-eco](#) sur LinkedIn

Participation de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Première banque à adopter la qualité d'entreprise à mission, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a contribué à cette étude en collaboration avec le Conseil d'analyse économique par l'analyse de données strictement anonymes de ses clients, sur les seuls systèmes d'information sécurisés de Crédit Mutuel en France. Pour Crédit Mutuel Alliance Fédérale, cette démarche « s'inscrit dans le cadre des missions qu'il s'est fixées :

- contribuer au bien commun en œuvrant pour une société plus juste et plus durable : en participant à l'information économique, Crédit Mutuel Alliance Fédérale réaffirme sa volonté de contribuer au débat démocratique ;
- protéger l'intimité numérique et la vie privée de chacun : Crédit Mutuel Alliance Fédérale veille à la protection absolue des données de ses clients ».